

Image not found or type unknown



Residence, separation, passeport

Par **saly80**, le **18/07/2009** à **12:40**

Bonjour, je suis une marocaine mariée à un marocain naturalisé en août 2009 je termine mais 3 ans d'entrée en France et de vie commune. Je devais demander la carte de résidence, mais mon mari m'a pris mon passeport. Je suis actuellement au Maroc mais je garde la carte de séjour. J'ai un enfant de lui. Je voulais savoir est-ce que j'ai le droit à la carte de résidence j'ai vu que avec une nationalité française de l'enfant et 3 cartes séjours j'ai le droit à la résidence.